

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

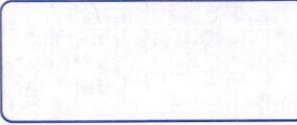
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : <u>11142</u>	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>Bchtioui Rajaa</u>		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. :	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/	/	
Nom et prénom du malade :	Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le :		
Signature de l'adhérent(e) :			



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2002	2	2	300	 S. J. Jawad Vénérologue 1er étage, Res. que 191163006 Tel: 0522... Fax: 0522...
28/02/2002				



EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/02/2023	162.-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr.Abdellah MORTAKI

Spécialiste en Dermatologie et Maladies Sexuellement

Transmissibles Dermatologie pédiatrique

Chirurgie de la peau et des ongles

Greffé des cheveux

Cosmétologie - Laser

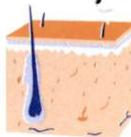
Ancien Interne du CHU de Lille

Ancien Chef de Clinique du CHU de Nancy

Ancien Assistant du CHU de Bruxelles

Ancien Médecin des Hôpitaux militaires

Membre de la société Française de Dermatologie



الدكتور عبد الله مورتاكى

اختصاصي في الأمراض الجلدية والتناسلية

أمراض الجلد عند الأطفال

جراحة الجلد والأظافر

زرع الشعر

طب التجميل بالليزر

طبيب داخل ساق بمستشفى ليل

رئيس سابق بمستشفى الجامعي نسي

مساعد سابق بمستشفى بروكسل

طبيب سابق بمستشفيات العسكرية

عضو بالجمعية الفرنسية للأمراض الجلدية

Casablanca, le 01/10/2022 الدار البيضاء. في

Mr. MOUSTAFA RIR

Abdel YASSINE

1) Tegona 250

SV

vcpl (après le digén)

2) Ketoderm

SV

sachet / → devra

x 2 / sur

SV

14 sur

3) conectane extre

SV

14 sur

4) Yelangen =

SV

1 kg

Hydroal

Den =

PHARMACIE DERB EL KHEIR

Dr. Adil ABOUTIKA

Rue 23 N°63-65-67

Derb El Kheir (ex Choua)

Casablanca, Tel. 05 22 49 15 85

5) Am Mortaki

gél. ml. 10

LOT :

PER :

PPV :

64,00

maphar

Bd Alkirma N° 6, Ql. Sidi Bernoussi,
Casablanca - Maroc
KETODERM 2% GEL SAC B8
P.P.V. : 84DH20



118001 181490

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

O

05 22 49 15 85 - 05 22 20 92 80 (مقابل رونو) الطابق الثالث الرقم 10 - الدار البيضاء - الهاتف :

131, Bd Abdelmoumen, Résidence JAWHARA Abdelmoumen (en face Maison Renault) Sécheresse N° 10

Casablanca - Tél : 05 22 20 92 80 - GSM : 07 62 92 58 73 - Fax : 05 22 49 15 85 - E-mail : abdmortaki@yahoo.fr

Patente : 36363774 - IF : 42044012 - CNSS : 8080054 - ICE : 001691516000063 - INPE : 091163006

TEGUMA® 250 mg, comprimé sécable en boîtes de 7, 14 & 28.

Terbinafine

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire. Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. Composition du médicament

- Composition qualitative et quantitative en substance(s) active(s) par unité de prise :

Terbinafine (DCI) 250.00mg

Sous forme de Chlorhydrate Terbinafine 281.33mg

- Composition qualitative en excipients ;

Excipients : Cellulose microcristalline, carboxyméthylamidon sodique (type A), povidone K-30, stéarate de magnésium, silice colloïdale anhydre.

- Liste des Excipients à effet notable :

Sans objet.

2. Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité

TEGUMA® 250 mg appartient à une famille de médicaments appelés les antifongiques. Ils agissent en détruisant les champignons microscopiques (maladies appelées mycoses).

3. Indications thérapeutiques

Ce médicament est utilisé pour traiter certaines infections provoquées par des champignons de la peau et des ongles.

4. Posologie

- Mode et voies d'administration :

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

• La dose habituelle est de 1 comprimé par jour.

• Le comprimé est à prendre de préférence au cours d'un repas.

• Avalez le comprimé à l'aide d'un verre d'eau.

- Durée du traitement :

La durée du traitement vous sera indiquée par votre médecin. Il est important de savoir que la disparition complète des symptômes de l'infection ne peut arriver que plusieurs semaines après la mise en place du traitement (voire même après l'arrêt du traitement).

5. Contre-indications

Ne prenez jamais TEGUMA® 250 mg, comprimé sécable :

• Si vous êtes allergique à la terbinafine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la composition.

• Si vous avez une maladie grave du foie.

• Si vous avez une maladie grave des reins.

• Si vous avez eu une éruption de pustules blanchâtres avec des rougeurs sur la peau et de la fièvre à la suite d'un traitement par TEGUMA® 250 mg.

6. Effets indésirables

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Effets indésirables très fréquents (pouvant affecter plus de 1 personne sur 10) :

• des maux de tête,

• des troubles digestifs (douleurs ou gêne abdominale, diminution de l'appétit, difficultés de digestion, nausées, diarrhées),

• des réactions sur la peau (éruptions de boutons, urticaire) sans gravité,

• des douleurs
Effets indésirables personnes

• une dépré-

• une perte habituellement traitement,

• des étourdisse-

• une fatigue
Effets indésirables personnes

• une baisse peau, un état (anémie),

• une anxiété
• des fourmili- au toucher,

• une perce qu'ils n'existe-

• une sensibil- entraîner des sons, coups

• une fièvre, une perte de

goût.

Effets indésirables personnes

• Des démê- persistantes, c à droite, des coloration jaun-

• d'une maladie pouvant except- transplantation

• d'une atteinte foie, une colora-

• d'une jaunis- bile pouvant s'ac-

• d'une atteinte la concentration

Effets indésirables personne sur 1

• des éruptions peau et de la fiè-

• une diminution globules blancs et/ou une baisse

• un malaise, une connaissance, gonflement du visage à respirer. Il peut

• une maladie gra-

• un décollement muqueuses (inté- génitales...) qui progresse rapidement et s'accompagne de cloques, d'une fièvre et de maux de gorge (angine),

• une réaction de la peau due au médicament,

• une éruption au niveau de la peau sous forme de vésicules ou de cloques,

• une apparition de lésions cutanées (psoriasis) ou une aggravation de ces lésions,

• des pustules (cloques contenant du pus) et des rougeurs s'accompagnant d'une fièvre,

• une perte de cheveux.

Effets indésirables dont la fréquence est inconnue :

• une maladie sérieuse : un syndrome associant fièvre, urticaire, augmentation de volume des ganglions lymphatiques qui peuvent devenir douloureux (lymphadénopathie), douleurs

LOT : 220594

EXP : 05/2025

PPV : 199,00DH

UT AV :

LOT N° :

DDV (DH)



أقراص قابلة للكسر

28 X

TEGUMA® 250 mg
28 comprimés sécables



1180001 01054